

Caparol Putzgrund 610 SPRINTER

Couche de fond / pont d'adhérence avant application de revêtements minéraux sur fonds de nature organique.

Couche de fond des systèmes d'ITE.

SPRINTER = Formule spéciale hiver



Description de produit

Domaine d'utilisation

Couche de fond/point d'adhérence, diluable à l'eau, couvrante et finement structurée, favorisant l'adhérence sur supports minéraux en extérieur.

Principalement employée comme couche de fond favorisant l'adhérence pour des enduits de finition des systèmes d'isolation thermique extérieure, ce qui facilite considérablement l'application et la structuration de ces matériaux, et permet une couverture de surface plus élevée.

Remarque : Cette variante spéciale n'est pas conçue pour permettre l'application d'une couche de fond dans des conditions météorologiques défavorables (forte pluie, gel, etc). Ne pas mélanger cette formule avec des produits standards.

Propriétés

- Formule spéciale "hiver"
- Séchage assuré même dans des conditions météorologiques froides et humides
- Hydrofugation accélérée en surface
- Renforce la surface, action pénétrante, durcissante et opacifiante
- Régulateur d'absorption, pont d'adhérence entre revêtement organique et revêtement minéral
- Couche de fond finement structurée pour une meilleure adhérence des revêtements

Liant

Dispersion acrylique.

Conditionnement

Seau en plastique de 20 kg

Teintes

Peut être teinté en teintes pastels avec le système ColorExpress®. Pour éviter des nuances possibles dues à des mélanges successifs, il faut veiller à préparer en une seule fois la quantité nécessaire au travail prévu. Mise à la teinte recommandée avant mise en oeuvre de revêtement d'aspect grisé, en raison de l'aspect strié de ce type de décor.

Degré de brillance / Aspect

Léger grain fin. Mat.

Conservation

Au frais et à l'abri du gel.

Données techniques

- Granulométrie:
 - Densité:
 - Epaisseur de couche d'air équivalente à la diffusion $s_d H_2O$:
 - Classification AFNOR:
- < 300 µm
Env. 1,4 g/cm³
< 0,14 m nach NF EN ISO 7783
Classe V1 (élevé) selon NF EN 1062-1
Famille I, 7b2/1b (norme NF T 36-005)



Application

Supports appropriés

Neufs : Béton banché ou préfabriqué de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1). Enduit à base de liants hydrauliques traditionnel conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou prêt à gâcher. Enduits de base des systèmes d'Isolation Thermique par l'Extérieur.

Anciens : De même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures ou Revêtements de Peinture Epais (RPE) de nature organique ou minérale, en bon état et adhérents.

Sur toutes autres surfaces, contacter le service technique.

Préparation du support

Les supports doivent être propres, secs, exempts de substances pouvant entraîner une mauvaise adhérence des produits mis en oeuvre.

Système d'isolation thermique par l'extérieur :

- Neuf : après mise en oeuvre et séchage complet de l'enduit de base armé du système visé.
- Entretien / rénovation : après brossage et lavage basse pression, traitement anticryptogamique à l'aide de Capatox. Reprise des joints au préalable (dilatation, étanchéité, etc). Se référer aux résultats de la reconnaissance préalable ETICS conformément aux règles professionnelles en vigueur.

Maçonnerie enduite : Elimination des parties non adhérentes par égrenage, brossage, époussetage. Elimination de la pulvérulement superficielle par ponçage mécanique. Ragrégation si nécessaire. Après séchage, les surfaces ragréées seront adhérentes, non friables et ne devront présenter aucune détrempe à l'eau. L'enduit de surface devra présenter l'aspect d'un enduit lisse ou taloché.

Béton : Elimination des parties non adhérentes par égrenage, brossage, époussetage. Elimination de la pulvérulement superficielle par ponçage mécanique. Rebouchage du bullage en surface avec l'enduit de lissage Disbocret 505 ou tout autre enduit adapté. Après séchage, les surfaces ragréées seront adhérentes, non friables et ne devront présenter aucune détrempe à l'eau.

Béton cellulaire : Brossage, époussetage, ragrégation des surfaces à l'aide d'un enduit adapté et compatible à la nature des surfaces.

Anciens fonds nus ou revêtus d'une ancienne peinture ou d'un ancien RPE/RME en bon état et adhérents :

Lavage HP, traitement anticryptogamique à l'aide et Capatox si nécessaire. Séchage complet des surfaces. Reprises des surfaces à l'aide tout produit adapté et compatible à la nature des surfaces.

Méthode d'application

Caparol Putzgrund 610 SPRINTER peut être appliquée au rouleau, à la brosse (aspect brossé décoratif obtenu par l'emploi d'une brosse spalter) ou en projection avec un équipement approprié.
Angle de pulvérisation : environ 50
Buse : 0,027-0,031
Pression de pulvérisation : 100 - 120 bar

Dilution

Ajuster si besoin à la consistance du produit avec 10 % d'eau maximum.

Consommation / Rendement

Env. 350 g/m²

La quantité indiquée ci-dessus est valable pour une couche sur support lisse. Elle peut être plus élevée sur des supports rugueux. Déterminer la consommation exacte par un essai sur le support à traiter.

Séchage/Temps de séchage

Limite de température lors de l'application et du séchage :

Pendant l'application, la température ambiante et celle du support doivent être comprises entre +1 °C et +15 °C.

L'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 90 %. Ces valeurs limites doivent être respectées pendant au moins 4 heures pendant la phase de séchage. Ce n'est qu'ensuite que la couche de fond est résistante aux légères pluies et est insensible au gel léger jusqu'à -5 °C.

A l'eau immédiatement après emploi.

Nettoyage des outils

Caparol Putzgrund 610 ne convient pas aux surfaces horizontales exposées à l'eau.

Le travail sur des grandes surfaces doit être organisé pour éviter les reprises. Le produit teinté appliqué sur une façade ou une paroi doit porter le même numéro de fabrication, assurant ainsi une unité des teintes.

Remarques

Conseil

FICHE TECHNIQUE

Conseils de prudence et sécurité
(réglementation en vigueur lors de
l'impression)

Attention.

Peut provoquer une allergie cutanée. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE. 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [CE no 220-239-6] (3:1), 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one.

Ne pas inhaller le brouillard de pulvérisation : Utiliser un filtre combiné A2/P2.

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Elimination des déchets

Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Les peintures inutilisées nécessitent un traitement spécial pour être éliminées sans danger pour l'environnement. Elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès de autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Rendez-vous sur le site de l'ADEME pour plus d'informations : www.ademe.fr.

Valeur limite de COV en UE

Teneur maximale en COV en UE (Directive 2004/42/CE)

Pour ce produit (cat. A/c) : max.40 g/l (2010). La teneur max. en COV de ce produit est de <30 g/l

Centre Service Clients

Tél: (+33) 3 22 38 39 77

Fax: (+33) 3 22 38 39 78

E-mail: info@caparol.fr

Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique Caparol Putzgrund 610 SPRINTER · Edition: janvier 2022

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW France S.A.S. - Pôle Jules Verne - Rue du Capitaine Némo - 80440 BOVES - Tél. 03 22 38 39 40 - Fax 03 22 38 39 49 - www.caparol.fr - info@caparol.fr